

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

\*\*\*\*\*

MINISTERE DES MINES

\*\*\*\*\*

CABINET DU MINISTRE DELEGUE *ef*

\*\*\*\*\*

SECRETARIAT TECHNIQUE ITIE-RCA *7/3*

\*\*\*\*\*

N° *221* /PR/MM/CABMD/ST ITIE-RCA.-



REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE

Unité - Dignité - Travail

\*\*\*\*\*

**PROCES-VERBAL  
DE LA DEUXIEME SESSION ORDINAIRE DU COMITE DE PILOTAGE DE  
L'INITIATIVE POUR LA TRANSPARENCE DANS LES INDUSTRIES  
EXTRACTIVES EN REPUBLIQUE CENTRAFRICAINE (ITIE-RCA)  
AU TITRE DE L'ANNEE 2012**

L'an Deux mil douze et le trois août s'est tenue, dans la salle de conférence du Ministère des Mines, la deuxième session ordinaire du Comité de Pilotage de l'Initiative pour la Transparence dans les Industries Extractives en République Centrafricaine (ITIE – RCA), au titre de l'année 2012.

La liste des participants est tenue en annexe.

La session a ouvert ses travaux à 10 heures par l'allocution d'usage de Son Excellence Monsieur Obed NAMSIO, Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des Mines, Président du Comité de pilotage de l'ITIE-RCA.

Le Ministre a rappelé dans ses propos que la tenue régulière des sessions du Comité de Pilotage vise à informer les parties prenantes sur les réalisations de la mise en œuvre de l'ITIE en République Centrafricaine.

Il a ensuite indiqué que le besoin d'instaurer la transparence et des débats contradictoires dans la gestion de la chose publique découle du choix politique du Gouvernement qui a décidé de manière irréversible de renforcer la bonne gouvernance dans les secteurs clés de l'économie de la

*DL*

République Centrafricaine et que l'Initiative pour la Transparence dans les Industries extractives s'inscrit dans la dynamique de cette transparence.

C'est pourquoi, pour bien gérer l'économie d'un pays et adopter une politique ou un programme cohérent de développement, il est indispensable de dialoguer régulièrement autour de la question, afin de faire participer toutes les parties prenantes à la prise des décisions.

Enfin, le Ministre a annoncé le début des travaux de collecte des données statistiques et fiscales portant sur l'année 2010 du secteur minier en vue d'élaborer le troisième rapport ITIE-RCA.

Il a exhorté les parties prenantes à mesurer l'ampleur de la responsabilité avant de leur demander de doubler d'effort et de courage afin de relever le défi de la mise en œuvre de l'ITIE en République Centrafricaine.

Le Ministre a précisé pour conclure que la deuxième session ordinaire du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA vise à porter à la connaissance de ses membres :

- le compte rendu de la décision du Conseil National de l'ITIE-RCA d'étendre les Principes et Critères de l'ITIE au secteur de la forêt ;
- le compte rendu du recrutement du cabinet FAIR LINKS en qualité d'Administrateur Indépendant et ;
- la soumission pour adoption du Plan d'Action ITIE-RCA 2011-2013 réactualisé.

## **1. COMPTE RENDU SUR L'EXTENSION DES PRINCIPES ET CRITERES DE L'ITIE AU SECTEUR DE LA FORET.**

Le Ministre a rendu compte de la décision du Conseil National de l'ITIE-RCA d'étendre les Principes et Critères de l'ITIE au secteur de la forêt.

AL

Il a indiqué que la consolidation et la pérennisation des acquis de l'ITIE sont les défis pour lesquels nous devons nous atteler et traduire dans les faits le choix politique du Gouvernement.

Car, couvrant une superficie de 623.000 km<sup>2</sup>, la République Centrafricaine est dotée d'un écosystème diversifié dont 54.000 km<sup>2</sup> de forêt dense. Le secteur contribue à hauteur de 4% du Produit Intérieur Brut et représente 40% des recettes d'exportation.

L'extension des Principes et Critères de l'ITIE au secteur de la forêt vise à susciter davantage l'équité et la prise de conscience responsable à faire de la transparence un élément catalyseur du développement durable. Car, il s'agit pour la République Centrafricaine d'un motif de fierté et d'espoir.

En concluant son compte rendu, le Ministre a réaffirmé que si la bonne gouvernance est effective dans un pays, les revenus tirés des ressources naturelles encouragent la croissance économique et la réduction de la pauvreté. Mais, lorsque la gouvernance est faible, les mêmes ressources naturelles servent de terreau à la corruption, aux conflits et à la pauvreté.

Par la suite, Son Excellence Monsieur le Ministre Délégué a répondu à quelques préoccupations des membres du Comité de Pilotage. Notamment sur le rapport entre le processus FLEGT (Applications des Réglementations Forestières, Gouvernance et Echanges Commerciaux), la Commission des Forêts d'Afrique Centrale (COMIFAC) et l'ITIE.

A la lumière des débats, il ressort que le processus FLEGT vise la traçabilité du bois centrafricain au même titre que le processus KIMBERLEY dans le secteur minier.

*FF.*

Aussi, l'extension par la République Centrafricaine des principes et critères de l'ITIE à la forêt a l'avantage de renforcer le processus FLEGT par la publication des rapports indépendamment élaborés des revenus générés par la forêt centrafricaine.

S'agissant de la dernière préoccupation liée aux engagements pris par la RCA par rapport à la COMIFAC, les membres ont convenu que l'adhésion à la COMIFAC n'empêche pas la République Centrafricaine, Etat responsable d'assurer sa souveraineté en instituant une meilleure gestion de son économie forestière.

Les membres du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA se sont réjouis de la décision du Conseil National tout en reconnaissant qu'ils ont intérêt à satisfaire les attentes de la population soucieuse de s'informer utilement sur les revenus que génère la forêt centrafricaine. Car l'extension des critères et principes de l'ITIE au secteur de la forêt renforcera la transparence et rendra les sociétés forestières responsables et consolidera la confiance et la crédibilité de notre pays sur le plan national, sous régional et international.

## **2. COMPTE RENDU SUR LE RECRUTEMENT DU CABINET FAIR LINKS EN QUALITE D'ADMINISTRATEUR INDEPENDANT.**

Le Secrétaire Technique, Coordonnateur de l'ITIE-RCA a rendu compte aux membres du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA, du recrutement du cabinet Fair Links de nationalité française en qualité d'Administrateur Indépendant.

Il a indiqué que les Termes de Référence pour le recrutement de l'Administrateur Indépendant chargé d'élaborer le troisième rapport ITIE-RCA était adopté par le Comité de Pilotage lors de sa session ordinaire du 11 août 2011.

*AM*

L'avis de non objection de la Banque Mondiale est intervenu le 8 décembre 2011 et la Direction Générale des Marchés Publics a donné son avis favorable le 15 décembre 2011 pour poursuivre la procédure du recrutement.

Le premier Avis à Manifestation d'Intérêt a été publié le 5 janvier 2012 sur le site de la Banque Mondiale et dans les journaux locaux.

Le 24 février 2012, l'ouverture des plis a été reportée pour faible candidature reçue, notamment deux plis.

Le 09 mars 2012, l'Avis à Manifestation d'Intérêt prorogeant la date de dépôt des plis a fait l'objet de publication aussi bien sur le site de la Banque Mondiale que dans les journaux locaux.

L'ouverture des offres de quatre cabinets enregistrées a eu lieu le 30 mars 2012. Il s'agit de :

- Moore Stephens de nationalité anglaise ;
- Ernst & Young de nationalité gabonaise ;
- KPMG de nationalité congolaise et ;
- Fair Links de nationalité française.

Le 16 avril 2012, la Banque Mondiale a donné sa non objection pour la poursuite de la procédure sur la base du procès verbal d'ouverture des plis.

C'est ainsi que, le 17 avril 2012, les invitations et les demandes de proposition ont été envoyées aux cabinets sus mentionnés.

Le 31 mai 2012, la commission a procédé à la sélection en se fondant sur la méthode qualification technique et coût pour retenir le cabinet Fair links.

Le 13 juin 2012, la Banque Mondiale a marqué sa non objection pour l'évaluation de l'offre financière du consultant retenu.

*ML*

Le 6 juillet 2012, le Gouvernement et le cabinet Fair Links ont signé le contrat prévoyant le début des activités de collecte et de réconciliation des données le 3 septembre 2012.

Les membres du Comité de Pilotage ont approuvé à l'unanimité le recrutement du cabinet Fair Links en qualité d'Administrateur Indépendant, chargé d'élaborer le troisième rapport de l'ITIE-RCA.

### **3. COMPTE RENDU DE LA DIFFICULTE DE MISE EN ŒUVRE DU PLAN D'ACTION ITIE-RCA 2011-2013**

La difficulté de la mise en œuvre du Plan d'Action ITIE-RCA a été faite par le Coordonnateur de l'ITIE-RCA.

Le coordonnateur a expliqué que le Plan d'action ITIE-RCA 2011-2013 avait prévu trois types de financement :

- le financement MDTF de la Banque Mondiale à travers le Trust Funds mis à la disposition des Etats qui mettent en œuvre l'ITIE ;
- la contrepartie gouvernementale qui vise la dotation du Secrétariat Technique de l'ITIE-RCA en ressources indispensables pour la mise en œuvre du processus ;
- la contribution des partenaires qui est un financement à rechercher.

En avril 2011, le Gouvernement centrafricain a saisi la Banque Mondiale aux fins de financer la phase II de la mise en œuvre de l'ITIE.

Le 31 mai 2011, la Banque Mondiale a demandé la réactualisation du Plan d'action pour la période allant du 3<sup>ème</sup> trimestre 2011 à janvier 2012 en insistant sur la précision du montant de la contrepartie gouvernementale et celui des partenaires.

BA

Le 12 août 2011, le Plan d'action actualisé conformément aux attentes de la Banque Mondiale est adopté par le Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA.

Le Gouvernement a saisi à nouveau la Banque Mondiale le 16 août 2011.

Le 31 septembre 2011, la Banque Mondiale demande une nouvelle réactualisation en mettant un accent sur le volet de la communication.

Le 5 décembre 2011, la Banque Mondiale sollicite de la coordination nationale, un Plan de passation de marchés et un programme détaillé de formation tel que défini dans le plan d'action.

Le 1<sup>er</sup> février 2012, la Banque Mondiale approuve le Plan de passation de marchés et le programme détaillé de formation sollicités.

Le 9 avril 2012, la coordination nationale de l'ITIE envoie à la Banque Mondiale la liste détaillée des activités dans le cadre de la mobilisation des fonds additionnels MDTF.

Le 27 juillet 2012, le Ministre Délégué à la Présidence de la République, chargé des Mines, Président du Comité de Pilotage de l'ITIE-RCA envoie une correspondance au Ministre du Plan pour saisine à nouveau de la Banque Mondiale.

Le 31 juillet 2012, la Banque Mondiale demande à la coordination nationale de l'ITIE, ce qui suit :

- la révision à la baisse du montant de 300.000 dollars à 250.000 dollars ;
- l'adoption du Plan d'action révisé par le Comité de Pilotage ;
- la mise en place d'un nouveau plan de passation des marchés et du programme détaillé de formation ;

*MA*

- l'évaluation du Plan d'action par les spécialistes en passation des marchés et en gestion financière de la Banque Mondiale.

Le Comité de Pilotage a déploré le retard dans le financement de la phase II de la mise en œuvre de l'ITIE en RCA tout en demandant au Coordonnateur national de tout mettre en œuvre pour obtenir le financement MDTF.

Le Plan d'action réactualisé a été approuvé à l'unanimité par le Comité de Pilotage tout en tenant compte du montant MDTF révisé en baisse, comme a souhaité la Banque Mondiale.

#### 4. DIVERS

Les divers ont consisté à la présentation des nouveaux représentants des syndicats et de l'Union Nationale des Coopératives Minières de Centrafrique (UNCMCA). Il s'agit des sieurs KONGOUSSA YONGO Vincent du Syndicat et de MAKANGO Hilaire Joscelin de l'UNCMCA.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président a levé la séance à 13 heures 10 minutes.

Fait à Bangui, le 17 AOUT 2012

LE RAPPORTEUR



Robert MOIDOKANA

LE PRESIDENT



Obed NAMSIO